

Motion adoptée à l'unanimité du Conseil D'Administration du collège Barthélemy de Nangis le 8 mars 2011

Depuis 2007, la suppression de plus de 28 000 postes d'enseignants dans les collèges et les lycées et la transformation de milliers d'entre eux en heures supplémentaires ont particulièrement dégradé la Mission de l'École Publique.

En réduisant le nombre d'enseignants titulaires, en visant à augmenter le nombre d'heures supplémentaires et à développer la précarité (notamment pour assurer les remplacements en n'oubliant pas la question des professeurs-stagiaires), la politique du gouvernement remet en cause la qualité et la continuité des apprentissages pour tous les élèves.

La DHG globale attribuée au Collège de Nangis pour la rentrée 2011 n'augmente pas alors que l'effectif va augmenter d'une trentaine d'élèves.

Dans cette situation, les heures postes diminuent d'autant plus que les heures supplémentaires-année augmentent.

C'est la politique comptable de destruction des postes qui continue.

Avec la hausse des effectifs, les élèves seront plus nombreux dans les classes à la rentrée (de 24 à 27 élèves en troisième, sans les redoublements).

De plus, l'augmentation des HSA entraîne une pression sur les collègues qui sont dans l'obligation de se les partager de peur que les heures destinées aux projets pour les élèves ne disparaissent et que la réussite pour tous les élèves ne puisse plus être assurée.

Par exemple, en Espagnol, si les deux professeurs n'acceptent pas les 6 heures supplémentaires par semaine, deux classes risquent de se retrouver sans enseignants pendant toute l'année.

Le même problème se pose en Anglais avec 14 heures supplémentaires (jusqu'à cinq heures supplémentaires par enseignants) ce qui pourrait correspondre à la création d'un demi-poste.

De plus, la transformation d'un poste de lettres classiques en lettres modernes a déjà condamné l'option grec en septembre 2010, et nous sommes particulièrement inquiets pour l'avenir de la 3^o DP 3 heures, de l'Allemand et de toutes les options proposées jusqu'ici.

La responsabilité de ce Conseil d'Administration est importante ; il nous revient de protéger la qualité du Service Public pour tous et de nous indigner du sort que l'État lui réserve.

Pour toutes ces raisons, nous votons contre la répartition de la DHG comme dans de nombreux établissements à lesquels nous manifestons notre solidarité.